

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90

Mail : contentieux@mascaron-avocats.com

Site internet : www.mascaron-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

D'UN APPARTEMENT de type 3 d'une superficie loi Carrez de **58,71 m2** situé au 6ème étage gauche de l'immeuble 3 du Bâtiment G (**lot 4118**), **UNE CAVE** portant le numéro 18 au plan, situé au sous-sol de l'immeuble 3 du Bâtiment G (**lot 4144**), **D'UN APPARTEMENT de type 3** d'une superficie loi Carrez de **54,26 m2** situé au 6ème étage droite de l'immeuble 3 du Bâtiment G (**lot 4120**), **UNE CAVE** portant le numéro 21 au plan, situé au sous-sol de l'immeuble 3 du Bâtiment G (**lot 4146**), **D'UN APPARTEMENT de type 3** d'une superficie loi Carrez de **54,26 m2** situé au 6ème étage droite de l'immeuble 4 du Bâtiment G (**lot 4180**), **UNE CAVE** portant le numéro 20 au plan, situé au sous-sol de l'immeuble 4 du Bâtiment G (**lot 4206**), d'un ensemble immobilier dénommé La Rouvière, 83 bd du Redon - 13009 MARSEILLE, Quartier La Panouse, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - section 850 D n° 238, pour une contenance de 25 ha 63 a 84 ca.

MISE A PRIX : 71 000 EUROS

(Soixante-et-onze mille euros)

Visite le jeudi 23 avril 2026 de 11 h 00 à 12 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 06 MAI 2026 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, Salle n°8, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé La Rouvière, 83bd du Redon, 13009 MARSEILLE – Quartier La Panouse, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE - section 850 D n° 238, pour une contenance de 25 ha 63 a 84 ca.

LE LOT NUMERO QUATRE MILLE CENT DIX-HUIT (N° 4118) :

Un appartement de type 3 situé au 6ème étage gauche de l'immeuble 3 du Bâtiment G4,
Avec les 48/1258° indivis des parties communes spéciales à l'immeuble 3 du bâtiment G,
Avec les 48/300000° indivis des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 58,71 m² au sens de la loi Carrez selon les certificats dressés le 05 novembre 2025 par la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES annexés au cahier des conditions de vente.

LE LOT NUMERO QUATRE MILLE CENT VINGT (N° 4120) :

Un appartement de type 3 situé au 6ème étage droite de l'immeuble 3 du Bâtiment G,
Avec les 48/1258° indivis des parties communes spéciales à l'immeuble 3 du bâtiment G,
Avec les 48/300000° indivis des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 54,26 m² au sens de la loi Carrez selon les certificats dressés le 05 novembre 2025

par la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES annexés au cahier des conditions de vente.

LE LOT NUMERO QUATRE MILLE CENT QUARANTE-QUATRE (N° 4144) :

Une cave portant le numéro 18 au plan, situé au sous-sol de l'immeuble 3 du Bâtiment G,
Avec les 5/1258° indivis des parties communes spéciales à l'immeuble 3 du bâtiment G,
Avec les 5/300000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO QUATRE MILLE CENT QUARANTE-SIX (N° 4146) :

Une cave portant le numéro 21 au plan, situé au sous-sol de l'immeuble 3 du Bâtiment G,
Avec les 5/1258° indivis des parties communes spéciales à l'immeuble 3 du bâtiment G,
Avec les 5/300000° indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO QUATRE MILLE CENT QUATRE-VINGT (N° 4180) :

Un appartement de type 3 situé au 6ème étage gauche de l'immeuble 4 du Bâtiment G,
Avec les 48/1207° indivis des parties communes spéciales à l'immeuble 4 du bâtiment G,
Avec les 48/300000° indivis des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de 54,26 m² au sens de la loi Carrez selon les certificats dressés le 05 novembre 2025 par la société DIAGNOSTICS & EXPERTISES annexés au cahier des condi-

tions de vente.

LE LOT NUMERO QUATRE MILLE DEUX CENT SIX (N° 4206) :

Une cave portant le numéro 20 au plan, situé au sous-sol de l'immeuble 4 du Bâtiment G,
Avec les 5/1207° indivis des parties communes spéciales à l'immeuble 4 du bâtiment G,
Avec les 5/300000° indivis des parties communes générales.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de Maître Boris ROTH, Commissaire de Justice associé au sein de la SCP REMUZAT & ASSOCIES, en date du 05 novembre 2025 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, le lot n°4118 est loué, les deux autres sont inoccupés.

Le syndic de la copropriété est la société CITYA PARADIS sis au 146 rue Paradis - 13006 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :

Syndicat des Copropriétaires de la résidence La Rouvière 83 bd du Redon 13009 MARSEILLE représenté par son syndic en exercice, la société **CITYA PARADIS**, SARL au capital social de 258 960,00€, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 352 590 616, dont le siège est sis au 146 rue Paradis - 13006 MARSEILLE, prise en la personne de son représentant

légal domicilié es qualité audit siège,
Ayant pour avocat constitué **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, représentant la SELARL MASCARON AVOCATS, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé - 13006 MARSEILLE
- Tél. : 04.91.15.76.90 - mail :

contentieux@mascaron-avocats.com,
le dossier étant consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**

- Le Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 16 mars 2026

Philippe CORNET